

MASTER DESIGN D'ESPACE, COULEUR, LUMIÈRE (DECLE)

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Arts plastiques - Arts appliqués - Design

Domaine :

Objectifs

Le Master DECLE de l'Institut Supérieur Couleur, Image, Design est orienté sur les pratiques d'espaces et de coloration propres à l'aménagement, l'architecture, la scénographie et la conception lumière.

Il se consacre à la création-recherche et à la recherche action dans les milieux du design d'espace, du design d'environnements pérennes ou éphémères.

Quelques particularités de l'enseignement :

- périodes intensives en entreprises
- enseignements en CM, TD et workshops
- développement de projets en partenariat avec des entreprises et/ou des laboratoires
- ateliers maquette, couleur, modélisation...
- théories des arts appliqués et du design
- sciences du projet (sociologie, gestion, communication, ingénierie, etc.)
- recherche expérimentale et personnelle
- projet personnel et professionnel

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Montauban

CONTACT

Contact scolarité

- **Élodie PALOS**

ISCID Montauban
05 63 91 88 81
iscid.aa@univ-tlse2.fr

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

2ème année :

Avoir validé le M1 correspondant à l'UT2J.

Les titulaires d'un autre Bac+4 doivent au préalable déposer leur candidature auprès du secrétariat de la formation.

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la [Licence mention Arts parcours Design, sciences et techniques \(ADST\)](#) ou d'une formation bac+3 équivalente.

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- [au titre de la Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis \(VA\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Inscription

1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

2ème année :

Pour les titulaires du M1 correspondant validé à l'UT2J : [se réinscrire](#)

Pour les autres : contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription.

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)

Perspectives professionnelles

Exemples de métiers :

- spécialiste de la coloration, de l'aménagement d'espaces,
- coloriste en architecture,
- designer d'espace,
- concepteur lumière,
- plasticien,
- scénographe,
- architecte d'intérieur,
- paysagiste, etc...